



Avis d'audience publique de radiodiffusion CRTC 2008-2-1

Ottawa, le 2 avril 2008

Avis de consultation et d'audience

27 mai 2008

Edmonton (Alberta)

Correction à l'article 4

Suite à son Avis d'audience publique de radiodiffusion CRTC 2008-2 du 28 mars 2008, le Conseil annonce ce qui suit :

Les changements sont en caractère gras.

Article 4

Red Deer (Alberta)

No de demande 2008-0099-7

Demande présentée par Vista Radio Ltd. en vue d'obtenir une licence visant l'exploitation d'une entreprise de programmation de radio FM commerciale de langue anglaise à Red Deer.

La nouvelle station serait exploitée à la fréquence 90,5 MHz (canal 213C1) avec une puissance apparente rayonnée moyenne de **13 500** watts (puissance apparente rayonnée maximale de **20 000** watts/hauteur de l'antenne de 177 mètres).

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>